

Séance du mercredi 29 juin 1916.

Présidence de M. Peytral.

Sont présents: M. M. Arnic, Astier, Alexandre Béraud, Beauvisage, Cagneneuve, Bon-Denoit, Donner, Maurice Faure, Gervais, Lucien Cornu, Barbier. M. Prédal, Chopiteau, Lucien Hubert, Lorient, Jeannoney, Barbier, Puchot, Peyronnet, Pétrogian, De Laval, Chierry, Croizillet.

M. Dupont donne lecture d'un rapport sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à accorder aux greffiers et commis greffiers intérimaires la gratuité pour l'expédition de paquets postaux en juin et novembre en juin et novembre 1916.

Le rapport est mis aux voix et adopté.

M. Croizillet donne lecture d'un rapport sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, concernant une indemnité à allouer aux greffiers et conseils de quatre intérimaires.

Le rapport est adopté sans observation.

M. Croizillet donne lecture d'un second rapport sur le projet de loi concernant le statut des magistrats.

Le rapport est adopté.

M. Beauvisage donne lecture d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la

Chambre des Députés, concernant une indemnité à accorder aux greffiers et commis greffiers intérieurs.

Le projet de loi est adopté ainsi que le rapport qui le concerne.

M. Beauvisage donne lecture d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, tendant à accorder une indemnité aux greffiers et commis greffiers intérieurs.

Le rapport est adopté.  
M. Simon, rapporteur général, donne lecture d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, concernant l'ouverture et l'affectation de crédits sur l'exercice 1916.

Le rapport est également adopté sans observation.

M. Millies-Lacroix informe la commission qu'il se propose de demander au Gouvernement des explications sur les modifications apportées par la commission du budget aux crédits supplémentaires demandés pour le troisième trimestre de l'exercice 1916.

La séance est ensuite levée à 3 heures

1/2.